

La Gendarmerie s'efforce continuellement de se maintenir à la page et dernièrement elle a établi un service du personnel qui voit à ce que, du point de vue psychologique, chaque homme occupe le poste qui lui convient. Elle a également ajouté récemment à son organisation les services de diététiciens.

Il y a eu beaucoup de progrès ces dernières années dans un mouvement entrepris pour aider la jeunesse du Canada dans ses jeux, son esprit civique, ses responsabilités et privilèges, afin de diminuer le nombre de ceux qui sont traduits devant les cours en vertu de la loi des jeunes délinquants, et dans plusieurs provinces les Commissions d'Education et autres autorités collaborent pleinement. Les membres chargés de ce travail sont soigneusement choisis et le Mouvement de la Jeunesse promet beaucoup pour l'avenir.

Deux voyages à travers le Passage du Nord-Ouest.—Au cours de l'été de 1944, la goélette *St-Roch* de la Royale Gendarmerie à Cheval a fait le voyage à travers le Passage du Nord-Ouest, de Halifax à Vancouver, en un peu plus de 80 jours. C'était le deuxième voyage heureux à travers le Passage. Le premier, de l'ouest à l'est, fait en 1940-42, a pris plus de deux ans.

Section 6.—Service civil du Canada

Organisation.*—Au cours de la guerre de 1939-45, plusieurs nouveaux ministères et plusieurs nouvelles divisions ont été créés lesquels, organisés subordonnement à la loi des mesures de guerre, ne tombaient pas par le fait même sous les dispositions de la loi du service civil. En vertu d'un arrêté en conseil d'avril 1940, les nominations du Gouvernement en Conseil d'après la loi des mesures de guerre étaient, dans l'ensemble, sujettes à l'approbation du Conseil du Trésor après enquête sur les besoins et sur les taux de rémunération de la Commission du Service civil, et les nominations devaient être faites par la Commission après les épreuves de compétence qu'elle jugeait utiles et conformes à l'intérêt public. Durant la guerre, presque toutes les nominations étaient temporaires et le personnel permanent des Ministères est demeuré le même.

Depuis la fin de la guerre, des questions de plus en plus nombreuses retiennent l'attention de la Commission. Elle procède en ce moment à la réduction des personnels départementaux, augmentés durant la guerre, fournissant ainsi aux femmes mariées et à ceux qui le désirent l'occasion de retourner au foyer. Pour les remplacements et les nouvelles nominations, la préférence est accordée autant que possible aux membres licenciés des forces armées. Une unité de la Commission est chargée exclusivement de conférer avec les anciens combattants et de voir à leur nomination temporaire au fur et à mesure que des vacances se produisent. La création d'un personnel dans les nouveaux ministères tels que ceux de la Reconstruction et des Approvisionnements et de la Santé nationale et du Bien-être social, accompagnée de l'expansion rapide du ministère des Affaires des Anciens Combattants, est une tâche de très grande envergure. Plusieurs reclassifications particulières ont dû être effectuées à la suite des changements qui se sont opérés au cours de la guerre et la reclassification générale au moyen de relevés des divisions a été reprise. Les salaires des techniciens et des professionnels ont été révisés en général et ceux des autres clas-

*Révisé par R. Morgan, secrétaire suppléant, Commission du Service civil, Ottawa.